



## Titre de séjour

-----  
Par MarieL84

Bonjour.

Voilà mon copain d'origine marocaine a abandonné ses études au Maroc pour se marier avec une musulmane de France. Ils sont restés marié 1 ans et cela c'est tres mal fini. Il es partie sans savoir qu'elle était enceinte. Il a fini par le savoir et a reconnu sa fille après sa naissance. En dehors du fait qu'il n'arrive pas a obtenir de droit de visite à cause de son ex qui fait barage, il s'inquiète aussi car son titre de séjour est arrivé à échéance. Y a t il des solutions afin qu'il puisse obtenir un nouveau titre de séjour pour pouvoir reprendre le travail et continuer les démarches pour obtenir le droit de voir sa fille ?

Merci par avance